SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 13

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 12 du mois d'avril, à 18 h, le Conseil de

Séance du 12 avril 2023

Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis

Agglomération

Date de convocation : 06/04/2023 Date de transmission : 18/04/2023 Date de mise en ligne : 19/04/2023

Présents:

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FIMBEL Katia, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. STRICH Vincent, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés:

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. BAUMLIN Christian, Mme CAILLEAUX Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme MUTH Sandra (procuration à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20230412-20230412p12-DE Date de télétransmission : 18/04/2023 Date de réception préfecture : 18/04/2023

12ème QUESTION

Avenant n°1 à la déclaration d'intention de coopération transfrontalière pour le projet du Zubringer Bachgraben-Allschwil (ZUBA) et le contournement de Hésingue-Hégenheim (DELIBERATION n°2023-064)

Dans le cadre du projet d'agglomération de Bâle n°4, un réseau routier cible a été défini à l'horizon 2035. Le projet de liaison Zubringer Bachgraben-Allschwil (ZUBA) et le contournement Hésingue-Hegenheim font partie de ce réseau. La liaison ZUBA doit connecter la rocade Nord de Bâle, qui relie actuellement l'autoroute suisse A3 au réseau autoroutier français A35 et A60 vers Mulhouse. Le projet de contournement routier de Hésingue / Hégenheim consiste à créer une voie de liaison parallèle à l'A35 reliant la RD 105 (au sud de l'EuroAirport) à la frontière suisse au niveau de la zone d'activités Bachgraben à Allschwil. Il est envisagé que cette voie se raccorde au futur projet ZUBA (« Zubringer Bachgraben Allschwil ») à la hauteur du poste frontière à l'extrémité Sud de la rue de Bâle (RD12bis).

Constatant la convergence dans le temps et dans l'espace des projets de la rocade d'Allschwil et du contournement routier de Hésingue / Hégenheim, le Canton de Bâle-Campagne (BL), Saint-Louis Agglomération (SLA) et la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) ont décidé de coopérer dans l'objectif d'assurer la cohérence entre ces deux opérations dont chacune participe à la réalisation d'un maillon du réseau routier cible de l'agglomération trinationale de Bâle.

Ainsi, le Conseil de Communauté a approuvé, par délibération du 9 novembre 2021, la signature d'une déclaration d'intention de coopération transfrontalière pour ces deux projets, dans laquelle les collectivités définissent les conditions cadre et les contenus essentiels de la convention de coopération pour la réalisation des travaux. Cette dernière sera conclue ultérieurement, en fonction des études et des investigations à venir.

La déclaration d'intention prévoyait la conclusion d'une convention de coopération d'ici à la fin de 2022 au plus tard. Ayant fait le constat que ces conditions ne seraient pas réunies à la date précitée, les parties ont convenu de reporter ce délai à fin 2025. Par ailleurs, compte-tenu de la décision du Parlement cantonal du 10 février 2022 portant approbation de l'ensemble du projet et autorisation de dépenses pour l'élaboration du projet de construction, les parties ont également convenu de préciser certaines dispositions de la déclaration d'intention relatives au financement des études pour le contournement Hésingue-Hégenheim.

Il en découle les ajouts et modifications faisant l'objet de l'avenant n°1 ci-annexé.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'avenant n°1 à la déclaration d'intention de coopération transfrontalière pour le projet du Zubringer Bachgraben-Allschwil (ZUBA) et le contournement de Hésingue-Hégenheim, tel qu'annexé à la présente délibération :
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20230412-20230412p12-DE Date de télétransmission : 18/04/2023 Date de réception préfecture : 18/04/2023

Après délibération, le Conseil de Communauté

🔖 approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séarce,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme, Saint-Louis, le 14 avril 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN